



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 12/04/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 12 avril 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **2 245 cas** positifs supplémentaires ces dernières 72h¹.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **181 cas pour 100 000 habitants** (-2,8 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **6,1 %**.

A noter : l'évolution du taux d'incidence (calculé sur 7 jours glissants) doit prendre en compte la forte diminution de l'activité de dépistage sur la journée fériée du lundi 5 avril (lundi de Pâques). Le taux d'incidence ne sera donc plus affecté par ce jour particulier à compter du jeudi 15 avril .

Le virus circule activement, soyons vigilants collectivement !

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 12 avril 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	18405	419	170,9	+7,7
29	19687	300	77,3	-1,5
35	55433	1026	272,7	-5,7
56	25086	500	182,1	-8,5
Bretagne	118611	2245	181	-2,8

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **783** hospitalisations en cours (+1¹), dont 141 (+11¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie :
 - **6 131** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+111¹) ;
 - **1 381** patients sont décédés (+7¹).

La Bretagne compte actuellement **119 (+2¹) clusters** en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **30** dans les Côtes d'Armor (3 en milieu professionnel, 1 en crèche, 8 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 6 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD et 6 en sphère privée) ;
- **16** dans le Finistère (3 en milieu professionnel, 4 en milieu scolaire et universitaire, 2 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 4 en sphère privée) ;
- **46** en Ille-et-Vilaine (4 en milieu professionnel, 2 en crèche, 12 en milieu scolaire et universitaire, 8 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 6 en EHPAD et 12 en sphère privée) ;
- **27** dans le Morbihan (6 en milieu professionnel, 6 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 5 en sphère privée).

Elargissement de la campagne vaccinale

Face à la situation sanitaire sur l'ensemble du territoire national, avec notamment une forte pression sur les établissements de santé, la campagne de vaccination poursuit son accélération.

Dans ce cadre, la vaccination « grand public », grâce aux vaccins AstraZéneca et Janssen, se poursuit et s'amplifie avec l'ouverture depuis lundi 12 avril 2021 de la vaccination aux personnes âgées de 55 ans et plus, qu'elles souffrent ou non de comorbidité(s) et/ou d'une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19, en cabinets de ville et en pharmacies.

Pour prendre rendez-vous, les personnes peuvent contacter directement leur médecin, leur infirmière ou se rendre en pharmacie.

Dynamique de vaccination

Au 11/04, **789 945** vaccinations ont été effectuées (dont 201 292 concernent la 2^e injection) :

- 175 793 dans les Côtes d'Armor (dont 44 763 pour la 2^e injection)
- 217 607 dans le Finistère (dont 55 694 pour la 2^e injection)
- 214 750 en Ille-et-Vilaine (dont 54 389 pour la 2^e injection)
- 181 795 dans le Morbihan (dont 46 446 pour la 2^e injection)

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 09/04/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr